

SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	43



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

Part I, C - Code ISIN : FR0011404995 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

<u>Objectif de gestion</u>: Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance annualisée de l'ESTER capitalisé + 2 % (nette de frais de gestion) sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum); au moyen d'une gestion active de l'allocation.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèse de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une garantie de rendement ou de performance.

<u>Indicateur de référence</u>: Compte tenu de son objectif de gestion, l'OPCVM ne cherche pas à répliquer un indicateur de référence. Cependant l'indice ESTER capitalisé peut constituer un indicateur de référence.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en oeuvre par le gérant qui pilote l'allocation d'actifs et sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille mis dans le portefeuille.

En termes d'allocation, le gérant définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), de l'étude quantitative du comportement historique des différentes classes d'actifs réalisée par l'ingénierie financière, des perspectives d'évolution de ces classes et du calibrage du couple rendement/risque.

En termes de sélection, le gérant combine une double approche: une première quantitative ou la performance corrigée du risque des fonds est analysée par rapport aux fonds pairs et consistant à sélectionner les OPC présentant un profil asymétrique et qui ont la capacité de délivrer régulièrement de la surperformance et une seconde, qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion des fonds sélectionnés dans le but d'approfondir leur process de gestion, leur philosophie d'investissement, leur contrôle des risques ainsi que leurs prévisions macro économiques.

Le FCP est géré au quotidien avec une volatilité maximale de 6 %.

Le FCP pourra investir sur l'ensemble des classes d'actif et être exposé jusqu'à 100 % de son actif net aux marchés actions de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques notamment les pays émergents. Le fonds pourra également être exposé jusqu'à 100 % de son actif sur des produits de taux sans contraintes de notation. Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Les OPC utilisés pourront être les suivants :

Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, OPCVM à formule, OPCVM indiciels ou à gestion indicielle étendue, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM. Jusqu'à 30% en cumul en FIA ou fonds d'investissements de droit étranger répondant aux 4 critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

Le fonds pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum de 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie le fonds pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux dérivés et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

23 août 2021:

- Mise à jour des frais courants du DICI;
- Ajout d'une phrase au sein du prospectus dans le cadre de la mise à jour règlementaire «Taxonomie ».

30 décembre 2021 :

- Passage de l'indice EONIA en indice ESTER ;
- Mise à jour de la rubrique relative à la commission de surperformance (liée au changement d'indice ESTER et non plus EONIA) ;
- Mise à jour du prospectus suite à la règlementation ESMA sur les frais variables (commission de surperformance).

II février 2022 :

- Mise à jour du narratif relatif aux commissions de surperformance conformément à la règlementation ESMA;
- Harmonisation pour les 3 OPC de la rédaction de la rubrique « Indicateur de référence » au sein des DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

28 mars 2022:

- Publication de la valeur liquidative à J+2 au lieu de J+1.

22 août 2022:

- Mise à jour des frais courants dans les DICI à la clôture du fonds à fin juin.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds part I cède -3.07% et la part N -3,11%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM. La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.

Juillet 2021:

Malgré une météo estivale décevante, le baromètre des marchés est resté sur « beau temps » en juillet malgré quelques perturbations. Si les inquiétudes ont été ravivées par la publication en demi-teinte de l'indice PMI manufacturier mondial, la propagation rapide du variant « delta » dans de nombreux pays ou la répression réglementaire en Chine, le sentiment positif l'a emporté in fine grâce aux commentaires rassurants des banquiers centraux et les bonnes publications de résultats des entreprises. Ainsi, si les indices boursiers émergents et asiatiques ont été impactés par la hausse des cas de Covid et de la répression réglementaire en Chine (Nikkei -5,23%, Hang Seng -9,58%, MSCI Emerging -6,69%), les marchés d'actions aux Etats Unis et en Europe finissent mieux : S&P 500 +2,38%, Stoxx 600 +2,1%. Les obligations souveraines ont nettement profité de la baisse généralisée des rendements sur l'ensemble du mois (Bunds +1,86%, Treasuries +1,36%) même si ce mouvement laisse perplexe au vu des prévisions de croissance et des données récentes sur l'inflation. Coté crédit, les segments « investissement » et « spéculatif » des émissions américaines et européennes ont bénéficié du contexte sur les taux souverains et ce, malgré la légère tension des primes de risque. Enfin, sur le marché des changes, si la parité €/\$ finit quasi stable, on a assisté à une baisse des devises liées aux matières premières (AUD, CAD, NOK) pendant que les devises refuges (Yen, CHF) se sont généralement appréciés face au Dollar américain. Notre scénario demeure toujours favorable aux actifs risqués durant cette phase du cycle économique, même si nous demeurons particulièrement vigilants à court terme en raison de la progression du variant Delta dans le monde et de l'impact de la hausse des prix sur la dynamique économique.

Aout 2021:

Les indices actions se sont appréciés durant la première quinzaine, portés par l'optimisme des investisseurs dans un contexte de plans de relance massifs. Par la suite, la publication de ventes au détail US décevantes, un contexte sanitaire anxiogène et une volonté marquée de la Chine de réguler certains secteurs ont sonné le glas de cette succession de séances haussières. En fin de mois, J.Powell a rassuré les marchés en délivrant un discours prudent quant au changement très progressif de la politique monétaire de la Fed. Au final, le mois d'août aura été globalement favorable aux actifs risqués : le S&P500 s'est apprécié de 2.9% en usd, le DJ Stoxx600 a progressé de près de 2% en € et le Nikkei est dans le vert de 2.95% en jpy. Les émergents ont également rebondi de 2.6% en usd après un mois de juillet très négatif. Du côté du crédit, l'investment grade a pâti de la tension sur les taux : l'€ est à -40 pdb et les US à -30 pdb. Le haut rendement est positif : l'€ à +30 pdb et les US à +50 pdb. Les taux core se sont tendus sur le mois de 8 pdb pour le Bund (rendement de -0.38%) et de 9 pdb pour les T Notes (rendement de 1.31%). Enfin, l'euro s'est déprécié de 0.5% par rapport au dollar. Notre scénario demeure constructif sur les actifs risqués mais nous prenons acte de la performance particulièrement robuste des grands indices depuis le début de l'année, modérant le potentiel de hausse à venir.

Septembre 2021:

La nervosité a gagné les investisseurs en septembre avec, comme catalyseurs, les craintes d'une inflation élevée dans un contexte de moindre croissance et le changement de ton des principales banques centrales. Le ralentissement de l'économie chinoise confirmé dans les derniers indicateurs PMI continue d'inquiéter et les messages envoyés par la Fed (fin prochaine de ses politiques de soutien) et par la Banque d'Angleterre (vigilante sur l'inflation) ont renforcé les anticipations de hausse des taux. A noter que la Norges Bank a été la première des banques centrales du G-10 à relever ses taux post-Covid (+0,25). Enfin, en attendant les publications du T3-2021, certaines entreprises commencent à préparer les esprits sur les résultats moins porteurs à venir. Dans ce contexte, les actifs risqués s'affichent en retrait. Le discours plus « faucon » des banquiers centraux s'est traduit par la hausse des rendements d'états (+18 points de base pour le T-Notes et le Bund), ce qui a impacté négativement la performance des indices obligataires souverains. Du coté des obligations d'entreprises, en l'absence d'une compression des primes de risque (spreads IG flat, +1 à 6 pdb sur le HY), l'effet taux est négatif avec un impact plus faible en Europe qu'Etats-Unis en raison de la duration plus courte du gisement. Sur les actions, hormis au Japon (TOPIX +4,27%), les marchés boursiers terminent dans le rouge (S&P500 -4,65%, DJ Stoxx 600 -3,29%, MSCI Emerging -3,96%), avec une rotation favorable aux valeurs financières et du secteur pétrolier. Sur les changes, le billet vert progresse face à une très grande majorité des autres devises. Cette phase de plus forte incertitude pourrait demeurer un certain temps, le pessimisme des investisseurs s'étant focalisé sur des éléments de court terme alors que l'environnement de moyen terme nous semble toujours porteur.

Octobre 2021:

Après un mois de septembre marqué par l'aversion pour le risque les investisseurs ont été rassurés par le début de la saison de publications. En effet en octobre environ un tiers des sociétés du S&P 500 ont publié leurs résultats trimestriels, 79% d'entre elles ont dépassé les attentes de bénéfices et 75% ont battu les attentes de chiffres d'affaires. Les proportions sont similaires en Europe. Du côté des banques centrales, la BCE a repoussé les annonces sur les programmes d'achat d'actifs et sur les opérations de refinancement à long terme au mois de décembre et renvoyé toute hausse des taux au-delà de 2022. La poursuite de la hausse des matières premières et des prix de l'énergie avec un pétrole en hausse de I I.38% sur le mois (référence WTI) n'est pas venue troubler la marche en avant des actifs risqués. Dans ce contexte, les actions rebondissent nettement, les Etats-Unis tenant le haut du pavé avec un S&P500 à +6.91% en usd, le DJ Stoxx 600 affiche +4.55%, le msci emerging markets marque le pas avec une hausse limitée à +0.99% en usd, enfin le Nikkei ferme la marche avec une baisse de I.90% en jpy. Les taux se sont tendus de 9 pdb sur le 10 ans allemand et de 7 pdb sur le 10 ans US. Les primes de risque sont restées stables sur le crédit ig us et se sont écartées de 2pdb sur le crédit ig euro, elles se sont par ailleurs légèrement écartées de 8 pdb sur le hy euro et de 7 pdb sur le hy us. Sur les changes, le billet vert progresse de 0.19% face à l'euro. La saison de publication se poursuit sur le mois de novembre et les réunions du FOMC et de la BoE en début de mois seront très suivies par les investisseurs.

Novembre 2021:

La première partie du mois avait bien commencé, avec des banques centrales qui se voulaient rassurantes quant à l'inflation, des taux réels ancrés sur des points bas et des publications de résultats des entreprises en soutien. Dans un contexte de dynamique de croissance soutenue et d'inflation à son plus haut niveau depuis les années 90, Jerome Powell a été renouvelé en tant que président de la Fed fin novembre. Parallèlement, au cours du mois, l'Europe a fait face à une accélération des contaminations et certains pays ont commencé à réinstaurer des mesures restrictives. Le 26, l'annonce de l'identification d'un nouveau variant en Afrique du Sud, potentiellement hautement transmissible et résistant aux vaccins, a provoqué un sell off généralisé sur les actifs risqués, avec des pertes significatives (S&P -3.21%, Eurostoxx -4.74%). Enfin, le dernier du mois, les marchés ont terminé en baisse après la déclaration de Jerome Powell devant le sénat américain annonçant la suppression du terme « transitoire » pour qualifier l'inflation. Il a également indiqué qu'il était possible que la Fed termine ses rachats d'actifs plus tôt qu'initialement prévu. Dans ce contexte, en novembre, le S&P500 cède -0.8%, le Stoxx600 -2.6% et le Nikkei -3.7% en devises locales. Les émergents ont amplifié la baisse en corrigeant de -4.1% en usd. Du côté des taux, les rendements des taux core se sont détendus, servant d'actifs refuge (-II pdb pour les TNotes et -24 pdb pour le Bund). Le crédit non spéculatif a bien résisté en raison de sa duration (+6 pdb sur les US et +19 pdb pour l'Euro) alors que le haut rendement a souffert de l'écartement des spreads (-97 pdb pour les US et -53 pdb pour l'Euro). Le dollar a également profité de cet environnement averse au risque en s'adjugeant +1.9% contre euro. Les investisseurs devraient rester dans l'incertitude encore quelque temps avant d'être fixés sur le variant Omicron. De plus, l'Europe affronte la cinquième vague de l'épidémie de Covid. A ce stade, ces éléments ne remettent pas en cause notre scénario constructif sur la macro-économie mais nous nous attendons à une fin d'année un peu plus volatil.

Décembre 2021:

Les marchés se sont montrés volatils sur le mois de décembre avec une actualité riche sur le front des banques centrales et de l'épidémie de Covid-19. En effet la FED a rayé le mot « transitoire » de son vocabulaire en admettant qu'il existe un « véritable risque que l'inflation soit persistante » et en annonçant un cycle de resserrement monétaire avec la finalisation de son tapering en mars 2022 puis un cycle de 3 hausses de taux des Fed Funds en 2022, 3 en 2023 et 2 en 2024. La BCE a quant à elle annoncé qu'elle réduirait progressivement ses achats d'actifs en 2022 mais n'envisage pas de hausse de taux, considérant toujours l'inflation comme transitoire. Le variant Omicron identifié en novembre en Afrique du Sud s'est rapidement propagé en Europe avec des chiffres de contaminations records dans plusieurs pays européens. La Chine maintient quant à elle sa politique « 0 covid » avec des confinements stricts comme à Xi'an. Sur le plan géopolitique la tension est montée d'un cran entre les Etats-Unis et la Russie sur le dossier Ukrainien mais l'année se termine néanmoins par un dialogue entre Poutine et Biden. Dans ce contexte les actifs risqués bénéficient d'un rallye de fin d'année. Sur le mois le Stoxx 600 +5.37%, le S&P 500 +4.36%, le Nikkei +3.49%, le MSCI Emerging Markets ferme la marche avec +1.88%. Du côté des taux, les rendements des taux core se sont tendus de +7pdb pour le 10 ans us et de +17 pdb pour le 10 ans allemand. Le crédit non spéculatif est en léger recul de -0.14% pour l'euro et de -0.17% sur les US alors que le haut rendement affiche des performances nettement positives avec +1.88% sur les US et +0.88% pour l'euro. Le dollar s'est affaibli de 0.28% contre l'euro. Nous demeurons constructifs pour le début d'année, les systèmes de santé européens parvenant pour le moment à absorber la vague Omicron et les changements de tonalité des banques centrales étant actés.

Janvier 2022:

En début de mois, les marchés ont vivement réagi au ton plus agressif qu'anticipé de la Fed quant au durcissement de sa politique monétaire. Les taux américains à 10 ans se sont fortement tendus, portés essentiellement par la partie réelle, ce qui a impacté les marchés d'actions, notamment pour le segment des techs dont les valorisations sont élevées. La volatilité est restée présente tout au long du mois, nourrie par une inflation sur des points hauts et un regain de tension entre la Russie et l'Ukraine. Du côté sanitaire, le variant Omicron, bien que plus contagieux, ne remet pas en cause l'allègement programmé des protocoles sanitaires. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions ont globalement corrigé : le S&P a perdu -5.3% et le Stoxx600 -3.9%. Les émergents ont mieux résisté grâce à la bonne tenue de la Chine et du Brésil : le MSCI Emerging a reculé de -1.9% en usd. Des deux côtés de l'atlantique, les rendements à 10 ans ont progressé : +27 pdb pour les TNotes à 1.78% et +19 pdb pour le Bund à 0.01%. Quant au crédit développé, il termine dans le rouge sur tous les segments : le non spéculatif oscille entre -1.3% (Eur) et -3.4% (US) et le haut rendement est à -1.5% sur l'Europe et -2.7% sur les US. Le billet vert s'est apprécié de 1.2% contre l'euro. La période de normalisation de politique monétaire couplée à la montée des tensions géopolitiques en Ukraine nourrit la volatilité en ce début d'année et nous invitent à la prudence.

Février 2022:

L'inflation poursuit sa flambée aux Etats-Unis, atteignant 7.5% sur un an soit le niveau le plus élevé depuis 1982, et en zone euro où elle affiche 5.1% sur un an. La pression s'accentue donc sur la FED et la BCE et entraine les taux à la hausse durant la première quinzaine de février. Sur la seconde moitié du mois l'attention des investisseurs s'est focalisée sur la crise Ukrainienne avec l'invasion du pays par l'armée Russe le 24 février. Cet évènement a logiquement déclenché un nouveau pic de volatilité sur les marchés, les investisseurs tentant d'en évaluer les multiples conséquences sur la croissance, l'inflation, l'approvisionnement énergétique de l'Europe et la stabilité financière. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions ont poursuivi leur repli. L'Euro Stoxx 50 est en baisse de 6.00%, l'Europe Stoxx 600 de 3.36%, le S&P 500 de 3.14%, le MSCI Emerging Markets de 2.99% et le Nikkei de 1.76%. Après un début de mois placé sous le signe de l'écartement des rendements en raison des pressions inflationnistes, les taux souverains se sont comprimés face au risque géopolitique. Ainsi les taux 10 ans US et Allemands se tendent respectivement de 4bps et 12bps sur le mois et terminent à 1.82% et 0.13%. Les primes de risques se sont également écartées sur le crédit qui affiche des performances négatives : aux Etats-Unis le crédit non spéculatif est en repli de 2.18% tandis que le haut rendement limite la baisse à -0.90%, en zone Euro le crédit non spéculatif baisse de 2.65% et le haut rendement de 3.23%. Sur le mois le dollar s'apprécie de 0.14% contre l'euro, les devises émergentes abandonnent 2.30% contre le dollar, quant au rouble il affiche une chute vertigineuse de 36%. Le pétrole (WTI) s'apprécie de 8.59%. La visibilité est actuellement très faible et la volatilité particulièrement élevée. Nous suivons avec la plus grande attention les développements de la crise Ukrainienne et travaillons à en mesurer les impacts.

Mars 2022:

Alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie avait été marquée par un fort mouvement de repli des marchés, les grands indices ont repris le chemin de la hausse début mars pour terminer à des niveaux comparables ou supérieurs à ceux pré-crise. Alors même que la Russie fait l'objet de sanctions lourdes, il n'y a pas eu d'effet contagion de cette crise dans le jeu diplomatique international, la Chine se tenant sur une ligne de crête entre les deux parties. Cependant, si les actifs risqués ont regagné du terrain, la progression exponentielle du prix des matières premières a alimenté un scénario inflationniste défavorable au cycle économique. Dans ce contexte, les principales banques centrales se sont positionnées sur une normalisation de leur politique monétaire plus rapide qu'anticipée jusque-là. Sur le mois, le S&P500 a rebondi de 3.6%, le stoxx600 a progressé de 0.6% et le Nikkei s'est adjugé 4.9% en devises locales. A l'inverse, les marchés émergents ont continué à souffrir tant en Asie, avec notamment la résurgence de cas de Covid en Chine, que sur la zone EMEA (guerre en Ukraine). L'indice MSCI a reculé de 2.3% en usd en mars. Du côté des taux gouvernementaux, le message « faucon » des banques centrales a provoqué une tension des rendements : en fin de période, le Bund est à 0.55% (+40 pdb) et le TNotes à 2.34% (+50 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -2.5% aux US et -1.20% en Europe. Le haut rendement est stable en Europe (0.16%) et négatif aux US (-1.15%). Nous continuons d'observer de forts mouvements de marchés actions mais également obligataires, au gré des évolutions du conflit en Ukraine et des messages des banques centrales. Nous restons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Avril 2022:

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. En Europe, la Russie a stoppé ses livraisons de gaz à la Pologne et à la Bulgarie, et ne les reprendra que contre paiement en rouble. Nous avons également assisté un début de déstabilisation de la Transnistrie et aux menaces de Serguei Lavrov quant à une troisième guerre mondiale. Du côté des publications d'entreprises, les résultats en dessous des attentes ont été très fortement sanctionnés, notamment sur les titres star des dernières années : Netflix perdant la moitié de sa valeur sur le mois ou encore Amazon cédant 14% après sa publication. En fin de mois une première estimation a fait ressortir une contraction du PIB des Etats-Unis de -1.4% en rythme annualisé alors qu'une expansion de 1.1% était attendue. Dans ce contexte anxiogène le Nasdaq chute de 13.3%, le S&P 500 cède 8.72%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est en repli de 5.55%, le Nikkei baisse de 3.5%, le stoxx600 est quant à lui « presque » stable avec seulement -0.72%. Les taux gouvernementaux se sont de nouveau tendus : en fin de période, le Bund est à 0.94% (+40 pdb) et le TNotes à 2.93% (+59 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -5.0% aux US et -2.8% en Europe. Le haut rendement enregistre également des pertes -3.6% aux US et -2.9% en Europe. La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022:

Le début du mois de mai a été marqué par la poursuite de l'aversion pour le risque mais cette fois les craintes se sont concentrées sur la croissance, laissant (transitoirement ?) de côté les inquiétudes sur l'inflation. En effet, le repli de la production industrielle en zone euro en raison de la crise Ukrainienne, la baisse de moral du consommateur américain et le maintien sur une partie du mois de confinements locaux mais stricts en Chine ont concentré l'attention des investisseurs. Du côté des banques centrales, la FED a relevé, à l'unanimité des membres du FOMC, le taux fed funds de 0.50% et précisé les termes de la réduction de son bilan. L'espoir d'une pause dans le resserrement monétaire de la FED à la rentrée et la trajectoire fortement baissière des actifs risqués sur sept semaines consécutives expliquent en grande partie le net rebond technique des derniers jours de mai, sans que ne soient publiées de nouvelles particulièrement rassurantes quant à la croissance ou à l'inflation. Dans ce contexte, le Stoxx 600 est en repli de -0.92%, le S&P est en timide hausse de +0.18% après avoir enregistré au cours du mois de mai une perte maximale de 9%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est progression de +0.44% et le Nikkei s'adjuge +1.61%. Le taux 10 ans allemand s'est tendu de 18 pdb à 1.12% tandis que le 10 ans us a baissé de 8 pdb à 2.84%. Le crédit non spéculatif us bénéficie de cet environnement et affiche une performance de +0.55% sur le mois tandis qu'il est en repli de -1.28% en zone euro, pénalisé par la tension des taux et l'écartement des primes de risques. Le crédit haut rendement us est lui aussi en territoire positif avec +0.27% contre -1.24% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 1.79% contre l'euro à 1.0734 après touché 1.0350. La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent vis-à-vis des actifs risqués.

luin 2022 :

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Les signaux d'alerte se sont en effet multipliés : publication d'indices PMI décevants en Europe et aux Etats-Unis, érosion de la confiance du consommateur US et ralentissement du marché immobilier américain. Les banques centrales maintiennent pour le moment leur sortie des politiques accommodantes, la FED remontant ainsi ses taux de 75 bps et la BCE annonçant sa volonté de relever son principal taux directeur de 25 bps en juillet. Christine Lagarde a cependant dû convoquer une réunion en urgence face à l'envolée du spread BTP/Bund puis annoncer la future mise en place d'un dispositif anti-fragmentation. Dans ce contexte, le S&P 500 corrige de -8.39%, le Stoxx 600 de -8.02%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de -6.65% et le Nikkei de -3.25%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.33% après avoir touché 1.77%. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.01% fin juin après avoir frôlé les 3.50%. Le crédit non spéculatif cède -2.35% aux US et -3.43% en zone euro. La baisse est plus marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -6.81% aux US et -7.01% en zone euro. Le dollar us se renforce de 2.33% contre l'euro à 1.0443.

En synthèse, sur la période du 30/06/2021 au 30/06/2022, le S&P est en baisse de -10.64% en usd, le MSCI Europe de -6.54% en € et le Nikkei 225 de -6.53% en jpy. Les marchés émergents sont en très fort repli de -25.29% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche une baisse de -13.83% aux US et de -12.71% en zone €. Le crédit spéculatif a cédé -14.84% en zone € contre -12.66% aux US. La dette émergente en devises dures abandonne -19.25%. Les taux nominaux se sont tendus, pénalisés par le retour de l'inflation, le rendement du bund s'est tendu de 153 bps (niveau de +1.33% en fin de période) et celui du T Notes de 154 bps (niveau de 3.01% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de 11.59% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 10.25% face au billet vert.

Gestion:

Au cours des mois de juillet et aout 2021 nous avons réduit l'exposition aux actifs risqués en diminuant les positions sur les actions value US, les actions émergentes et le crédit émergent. Courant septembre nous avons réduit nos paris de style en arbitrant nos positions sur la value européenne au profit d'expositions à l'indice Euro Stoxx 50 et nos positions sur l'indice S&P 500 Equal Weight au profit de l'indice S&P 500. Nous avons accompagné la hausse des marchés sur octobre en augmentant le poids des actions en portefeuille. Enfin sur le mois de novembre nous avons pris quelques profits sur les actions prenant acte de l'excellent parcours des actifs risqués sur l'année.

En début d'année 2022 nous avons introduit une position longue sur les actions européennes de qualité et nous avons réduit notre couverture contre la hausse des taux US. En février nous avons réduit notre exposition au crédit émergent. Nous avons introduit une position longue sur les matières premières au cours du mois de mars et renforcé cette dernière en avril tout en réduisant l'exposition aux actions américaines. Nous avons réduit le poids des actions au cours du mois de juin.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I	604 241,23	2 163 171,47
BNPP MONEY 3M IC	874 089,21	181 365,10
GROUPAMA ENTREPRISES IC	98 261,12	364 774,09
GROUPAMA MONETAIRE IC	96 087,90	364 974,73
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C		449 545,04
BRANDES EURPN VALUE-I-EUR		421 657,25
iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	399 500,09	
GROUPAMA TRESORERIE IC		386 093,83
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		356 117,75
ISHARES EDGE MSCI USA VALUE		340 538,53

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions:
- o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 362 475,49
- o Change à terme :
- o Future: 362 475,49
- o Options :
- o Swap:
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

^(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille 14 229 748,23 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6:

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.I. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

I.2.I. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+I;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- . Eric Pinon, Président
- . Muriel Faure
- . Cyril Roux
- . Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - I le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - I la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
- 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management
- 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros	
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	6 039 040 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1 ^{er} tiers)	117 466 euros	

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	7611 279 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 036 423 euros

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http://www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022		

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du $_{24\ novembre\ 2022}$

Paris La Défense, le 24 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Visçinie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Mare LECAT

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2022 en EUR

ACTIF

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	17 599 615,60	20 082 409,90
Actions et valeurs assimilées		, ,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	17 596 138,63	20 068 918,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et		•
équivalents d'autres pays	17 596 138,63	20 068 918,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 476,97	13 491,06
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 476,97	13 491,06
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	28 256,03	131 252,77
Opérations de change à terme de devises		
Autres	28 256,03	131 252,77
COMPTES FINANCIERS	614 778,35	688 865,48
Liquidités	614 778,35	688 865,48
TOTAL DE L'ACTIF	18 242 649,98	20 902 528,15

PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	18 469 710,67	20 881 933,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-100 540,38	172 516,72
Résultat de l'exercice (a,b)	-180 987,81	-195 428,68
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	18 188 182,48	20 859 021,49
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 477,02	13 491,04
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 477,02	13 491,04
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 477,02	13 491,04
Autres opérations		
DETTES	47 953,43	26 117,15
Opérations de change à terme de devises		
Autres	47 953,43	26 117,15
COMPTES FINANCIERS	3 037,05	3 898,47
Concours bancaires courants	3 037,05	3 898,47
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	18 242 649,98	20 902 528,15

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0921		904 081,29
SP 500 MINI 0922	362 475,49	
MME MSCI EMER 0921		805 599,12
EURO STOXX 50 0921		405 550,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	41,27	-8,32
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	-2 210,98	2 210,98
TOTAL (I)	-2 169,71	2 202,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 192,34	2 432,59
Autres charges financières		
TOTAL (2)	3 192,34	2 432,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-5 362,05	-229,93
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	184 443,03	223 244,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-189 805,08	-223 474,53
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	8 817,27	28 045,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-180 987,81	-195 428,68

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
 - => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
 - => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
 - => Dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués (moyenne des cours auxquels contribuent les professionnels du marché) quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation. Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations sont communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPCVM sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Fonds d'investissement de droit étranger

Les fonds d'investissement de droit étranger en portefeuille sont valorisés sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par les administrateurs de ces fonds et le cas échéant, sur des estimations communiquées par les gérants, sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

• La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).

Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché. Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres

Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

• Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps :

Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si taux fixe/ taux variable) ou à taux variable (si taux variable/ taux fixe) au prix du marché.

Autres Swaps :

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Parts I:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratif externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance**	Actif net	20% TTC au-delà de l'ESTER capitalisé ° + 2%***

Parts N:

i ai cs i v .		
Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratif externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance**	Actif net	20% TTC au-delà de l'ESTER Capitalisé + 2%***

(*) Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion » (**) La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du FCP par rapport à l'indice de référence (ESTER Capitalisé + 2%), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du FCP, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du FCP retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du FCP, actif évalué après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 20 % de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 20% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que la sous-performance passée soit intégralement effacée. Si au bout d'une période de cinq ans, le fonds est toujours en sous-performance, les périodes de référence suivantes se limiteront aux cinq derniers exercices tant qu'une sous-performance sera constatée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 en EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	20 859 021,49	25 754 474,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	I 234 430,87	1 239 990,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 310 792,91	-6 206 951,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	35 269,52	9 434,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-138 634,24	-49 346,58
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	298 904,71	268 519,07
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-418 442,37	-48 453,30
Frais de transactions	-1 252,81	-1 490,29
Différences de change	159 859,10	23 615,99
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-338 826,24	87 678,99
Différence d'estimation exercice N	-284 434,22	54 392,02
Différence d'estimation exercice N-I	-54 392,02	33 286,97
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 549,56	5 026,53
Différence d'estimation exercice N	3 476,97	5 026,53
Différence d'estimation exercice N-I	-5 026,53	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-1,79
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-189 805,08	-223 474,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	18 188 182,48	20 859 021,49

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	362 475,49	1,99
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	362 475,49	1,99

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							614 778,35	3,38
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 037,05	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(*)}$

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	614 778,35	3,38								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 037,05	0,02								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	569 003,93	3,13	92 867,22	0,51				
Opérations temporaires sur titres								
Créances	20 087,04	0,11						
Comptes financiers	39 368,89	0,22	970,39	0,01	44,49			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	3 036,97	0,02						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	362 475,49	1,99						

3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	20 087,04
	Autres créances	8 168,99
TOTAL DES CRÉANCES		28 256,03
DETTES		
	Rachats à payer	34 361,79
	Frais de gestion fixe	13 572,30
	Frais de gestion variable	19,34
TOTAL DES DETTES		47 953,43
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-19 697,40

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,000	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N		
Parts souscrites durant l'exercice	2 728,757	I 234 430,87
Parts rachetées durant l'exercice	-7 316,798	-3 310 792,91
Solde net des souscriptions/rachats	-4 588,041	-2 076 362,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	41 164,976	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	407,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	0,53
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	184 238,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	19,34
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	222,58

[«] Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			14 229 748,23
	LU1891750942	g fund - Absolute return si ic eur	190 612,88
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES IC	3 510 829,04
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	3 510 314,43
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	3 508 891,28
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	3 509 100,60
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			14 229 748,23

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-180 987,81	-195 428,68
Total	-180 987,81	-195 428,68

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-419,75	-407,08
Total	-419,75	-407,08

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-180 568,06	-195 021,60
Total	-180 568,06	-195 021,60

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-100 540,38	172 516,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-100 540,38	172 516,72

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-244,56	377,43
Total	-244,56	377,43

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-100 295,82	172 139,29
Total	-100 295,82	172 139,29

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net Global en EUR	40 289 759,11	31 262 145,49	25 754 474,27	20 859 021,49	18 188 182,48
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO G en EUR					
Actif net	996,24	988,67	968,20		
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000		
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	996,24	988,67	968,20		
unitaire sur +/- values nettes Distribution	15,14	-9,87	-13,81		
unitaire sur résultat Crédit d'impôt unitaire		0,11	1,79		
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,05				
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I en EUR					
Actif net	47 580,72	46 799,38	45 415,10	45 617,68	44 218,85
Nombre de titres	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	9 516,14	9 359,87	9 083,02	9 123,53	8 843,77
unitaire sur +/- values nettes	146,10	-94,57	-131,11	75,48	-48,91
Capitalisation unitaire sur résultat	-86,56	-84,14	-66,51	-81,41	-83,95
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N en EUR					
Actif net	40 241 182,15	31 214 357,44	25 708 090,97	20 813 403,81	18 143 963,63
Nombre de titres	84 700,230	66 825,740	56 739,438	45 753,017	41 164,976
Valeur liquidative unitaire	475,10	467,10	453,09	454,90	440,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,29	-4,72	-6,54	3,76	-2,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,52	-4,39	-3,51	-4,26	-4,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non				
professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C	EUR	1,238	1 224 718,61	6,73
BNPP MONEY 3M IC	EUR	49,431	1 130 465,50	6,21
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	I 562,6395	3 510 829,04	19,30
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	16,581	3 510 314,43	19,30
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	88,2668	3 508 891,28	19,29
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	355,846	3 509 100,60	19,30
TOTAL FRANCE			16 394 319,46	90,13
IRLANDE				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	GBP	600	92 867,22	0,51
iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	USD	55 900	391 960,35	2,16
TOTAL IRLANDE			484 827,57	2,67
LUXEMBOURG				
AMUNDI MSCI EuropeValFact UCITSETFEUR C	EUR	400	91 957,04	0,51
AMUNDI MSCI EURO QUALITYFACTR UCETFEUR C		3 000	257 378,10	1,42
G FUND - ABSOLUTE RETURN SI IC EUR		195,677	190 612,88	1,04
VONTOBEL EMERGING MARKETS CORPORATE BD I		1 248,248	177 043,58	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			716 991,60	3,94
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			17 596 138,63	96,74
TOTAL Organismes de placement collectif			17 596 138,63	96,74
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI 0922	USD	2	3 476,97	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			3 476,97	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			3 476,97	0,02
TOTAL Instrument financier à terme			3 476,97	0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-3 635,05	-3 477,02	-0,02
TOTAL Appel de marge			-3 477,02	-0,02
Créances			28 256,03	0,16
Dettes			-47 953,43	-0,26
Comptes financiers			611 741,30	3,36
Actif net			18 188 182,48	100,00
Acti lict			10 100 102,40	100,00

Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO I	EUR	5,000	8 843,77	
Part GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO N	EUR	41 164,976	440,76	

7. ANNEXE(S)



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA FP FLEXIBLE PIANO

Part N, C - Code ISIN : FR0011405000 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance annualisée de l'ESTER capitalisé + 2 % (nette de frais de gestion) sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum) ; au moyen d'une gestion active de l'allocation.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une garantie de rendement ou de performance.

<u>Indicateur de référence</u>: Compte tenu de son objectif de gestion, l'OPCVM ne cherche pas à répliquer un indicateur de référence. Cependant l'indice ESTER capitalisé peut constituer un indicateur de référence.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte une gestion active. La stratégie d'investissement résulte d'une double approche ascendante et descendante. Elle est mise en œuvre par le gérant qui pilote l'allocation d'actifs et sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille mis dans le portefeuille.

En termes d'allocation, le gérant définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), de l'étude quantitative du comportement historique des différentes classes d'actifs réalisée par l'ingénierie financière, des perspectives d'évolution de ces classes et du calibrage du couple rendement/risque.

En termes de sélection, le gérant combine une double approche: une première quantitative ou la performance corrigée du risque des fonds est analysée par rapport aux fonds pairs et consistant à sélectionner les OPC présentant un profil asymétrique et qui ont la capacité de délivrer régulièrement de la surperformance et une seconde, qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion des fonds sélectionnés dans le but d'approfondir leur process de gestion, leur philosophie d'investissement, leur contrôle des risques ainsi que leurs prévisions macro économiques.

Le FCP est géré au quotidien avec une volatilité maximale de 6 %.

Le FCP pourra investir sur l'ensemble des classes d'actif et être exposé jusqu'à 100 % de son actif net aux marchés actions de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques notamment les pays émergents. Le fonds pourra également être exposé jusqu'à 100 % de son actif sur des produits de taux sans contraintes de notation. Le fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Les OPC utilisés pourront être les suivants :

Jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européen, OPCVM à formule, OPCVM indiciels ou à gestion indicielle étendue n'investissant pas plus de 10 % dans d'autre OPCVM.

Jusqu'à 30% en cumul en FIA ou fonds d'investissements étrangers répondant aux 4 critères d'éligibilité détaillés dans le prospectus.

Le fonds pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum de 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie le fonds pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours aux dérivés et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

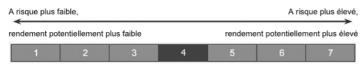
<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entrainer une baisse de valeur liquidative..
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.